

Compte rendu sommaire du Conseil municipal 24/05/2018

Convocation du 17/05/2018

Le Jeudi 24 Mai 2018 à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérard CLEMENT, Maire.

Étaient présents : Mmes RHODE, GOSSART et THIMOND, Mrs CLEMENT, BURET, TESSIER, GUILLAUT, LETANG, LOUIS et GOSSART.

Absents excusés : Mr DESVEAUX, pouvoir donné à Mr CLEMENT.

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance adopté à l'unanimité, il est passé comme suit à l'ordre du jour :

Madame THIMOND est nommée secrétaire de séance

1. Délibérations pour la modification des statuts de la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise :

1. **Développement économique** : les conseillers décident à l'unanimité d'accepter les conditions financières et patrimoniales du transfert des biens immobiliers à la CDC.

2. **Compétence Promotion d'événements et manifestations d'intérêt communautaire** :

Après avoir intégrés en début d'année dans ce domaine les manifestations suivantes

- Courses hippiques de Montmirail,
- La fête médiévale,
- les journées de l'archéologie, de Gréez sur Roc

La CDC nous demande aujourd'hui de les retirer. Pourquoi ce changement intervient-il ?

Le Conseil Municipal donne donc un avis défavorable à cette modification (coût pour la Commune : 1600 €).

3. **compétence GEMAPI** : Afin d'adhérer au syndicat du Bassin de la Sarthe, le conseil municipal adopte les modifications des statuts de la CDC Huisne sarthoise dans les conditions indiquées.

2. Points sur les chantiers communaux:

- Travaux réfection Rue du Nord : accord des devis de l'entreprise PIGEON TP.
- Fossés : Ils ont été curés par l'entreprise CHÉRON.
- Jardin de Maurice LINOT : nettoyé
- pont d'Ivry : travaux urgents faits
- carrière route de Montmirail : restauration de la clôture
- local pompiers : en cours
- réfection trottoirs en face du restaurant : urgent à faire
- gazon à refaire au monument aux morts pour le centenaire de l'Armistice 1918
- nids de poule à reboucher
- haie du cimetière : taillage fait

3. Entretien de la Salle des Fêtes :

Suite à des dégâts sur le parquet de la Salle des Fêtes, le Conseil réfléchi à instaurer un forfait ménage à chaque location en plus du prix de la location de la Salle.

4. Programmation d'une visite de l'école par les élus :

Les conseillers iront visiter l'école accompagnée de Mme PELLETIER.

5, Subvention pour la fête du 23 Juin 2018

Les conseillers autorisent de verser la somme de 5000 € à l'association en charge de la partie financière de cet événement.

6. Questions diverses

*Panneau école : Le Conseil décide de changer le panneau qui se trouve sur le trottoir de la Grande rue qui indique une école.

*Panneaux chevaux : demande faite par l'un des élus pour mettre des panneaux « attention chevaux » sur la route communale menant à Courgenard, au niveau du virage de la Motte.

*Escalier Mairie : les premières marches sont en mauvaises états. Il est donc urgent de faire des travaux pour le restaurer.

*Fibre optique : La Commune devrait commencé être connectée en Juillet 2019. Il est nécessaire de faire un pointage sur le nom des routes et des lieux dits.

*RGPD : (Règlement Générales de la Protection des Données). Obligation Européenne à compter du 25/05/2018. Mme THIMOND est nommée responsable communal.

*Guide du Routard du Perche Sarthois : Il vient de sortir. Le musée Jean Jousse de la Commune y est référencé.

La prochaine réunion se tiendra le Jeudi 28 Juin 2018 à 20h30.